

# Etudier en Hainaut!

“ **LES GENS ONT QUELQUE CHOSE EN COMMUN : ILS SONT TOUS DIFFÉRENTS.** ”  
- ROBERT ZEND -

**13**  
**IMPLANTATIONS**  
**EN HAINAUT**  
**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE & SUPÉRIEUR**

UN SERVICE DE LA PROVINCE DE HAINAUT  
CRÉÉ À L'INITIATIVE DE LA DIRECTION  
GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS DU HAINAUT.

#### QUI CONTACTER ?

Nous nous déplaçons dans les différentes implantations provinciales sur demande.

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous :

📄 **Kimberley POWELL**

@ kimberley.powell@hainaut.be

☎ +32(0)71/447.281 / +32(0)470/900.450

🌐 [www.etudierenhainaut.be/sapeps](http://www.etudierenhainaut.be/sapeps)

# Etudier en Hainaut!

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE  
DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL SUPÉRIEUR  
- INCLUSION PROMSOC



**SXPEPS** | **PROMSOC**  
**INCLUSION**

Tu souhaites entreprendre une formation en Promotion Sociale et tu te trouves en situation de handicap ?  
*Nous te proposons des solutions personnalisées*



# Etudier en Hainaut!

## QUI SOMMES-NOUS ?

### UN SERVICE DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le SAPEPS Inclusion PromSoc est un service d'accueil et d'accompagnement pédagogique qui soutient les étudiants en situation de handicap dans leur formation en Promotion Sociale.

Le service veille à ce qu'une situation de handicap ne constitue pas un frein à la réussite conformément au décret du 30 juin 2016 relatif à l'Enseignement de Promotion Sociale inclusif.

**« ENSEMBLE NOUS RÉFLÉCHISSONS AU PROJET D'ÉTUDES DE L'ÉTUDIANT BÉNÉFICIAIRE ET NOUS LE SOUTENONS TOUT AU LONG DE SA FORMATION. »**

## À QUI S'ADRESSONS-NOUS ?

Tout étudiant ou futur étudiant de Promotion Sociale en situation de handicap présentant :

- > une déficience physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle
- > un trouble spécifique de l'apprentissage (TDA/H, DYS,...)
- > une maladie invalidante

## QUEL SOUTIEN POUVONS-NOUS VOUS APPORTER ?

- > un encadrement et un accompagnement personnalisé tout au long de la formation de l'étudiant
- > une réflexion conjointe et une recherche d'aménagements personnalisés au niveau pédagogique favorisant l'autonomie (dans les limites des aménagements raisonnables)
- > un contact et un relais auprès des enseignants, des services administratifs ou de tout autre service externe spécialisé
- > une sensibilisation et une information en matière de handicap au sein de l'Enseignement de Promotion Sociale
- > un soutien et une écoute attentive

## QUAND NOUS CONTACTER ?

Réfléchir à un projet d'études et trouver des solutions est un processus qui demande du temps. Nous contacter le plus tôt possible, et ce avant l'inscription aux unités d'enseignement, est donc idéal. Pour toute nouvelle demande, nous souhaitons rencontrer l'étudiant avant la rentrée académique afin de préparer au mieux celle-ci.

